

travaux d'exploration et assurer autant que possible la sécurité des approvisionnements.

Comment la situation a-t-elle évolué au Canada? Le prix du pétrole est passé à \$6.50 le baril, mais cette augmentation a-t-elle stimulé la prospection? Évidemment pas. Le budget déposé en novembre par le ministre des Finances a anéanti cette possibilité. Il ne sert à rien d'augmenter le prix du pétrole si l'on ne poursuit pas la prospection ni la mise en valeur. Le grand coupable est certes le gouvernement fédéral. Dans son budget, le ministre des Finances a essayé d'empêcher les provinces de profiter de la hausse du prix mondial du pétrole et du gaz en instaurant une taxe fédérale répressive. Jusqu'à récemment, nous avons dû payer vraiment cher pour la prospection pétrolière et gazière. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain a dit que lorsqu'une juridiction vole, cela ne dure qu'un temps, mais il faut admettre que les provinces étaient les premières. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les provinces ont droit à ces redevances, et si le gouvernement fédéral veut intervenir, il devrait négocier.

La répartition des recettes pétrolières est donnée dans un graphique. Au prix de \$3.80 le baril, l'industrie pétrolière recevait 50 cents pour les frais d'extraction, \$1.35 pour les frais de prospection et de forage, et 53 cents comme bénéfice; le gouvernement provincial recevait \$1.15 et le gouvernement fédéral, 27 cents. Lorsque le prix est passé à \$6.50, en avril, la part de l'industrie est passée à \$1.17, tandis que le gouvernement provincial recevait \$2.97 et le gouvernement fédéral 51 cents. Après le budget du 18 novembre, la part de l'industrie est passée à 13 cents. C'est le cas en Alberta. Le gouvernement provincial recevait \$3.34 et le gouvernement fédéral, \$1.18. Autrement dit, depuis l'augmentation de la taxe fédérale, l'industrie a beaucoup moins que lorsque le prix était de \$3.80.

A la récente conférence sur l'énergie, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney, a dit que, s'il y a simplement un taux uniforme d'augmentation, le grand bénéficiaire sera le gouvernement fédéral qui recevra la part du lion. Autrement dit, si on ne la modifie pas, la mesure en elle-même ne résoudra rien au problème véritable qui est de permettre à l'industrie de mieux fonctionner et d'accroître l'approvisionnement et les réserves de gaz et de pétrole, grâce aux sommes supplémentaires que les deux gouvernements lui laisseront.

La véritable difficulté, en ce qui concerne le bill et toute la question de l'établissement des prix, si nous devons fixer le prix bien au-dessous du prix mondial, c'est que les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas trouvé de terrain d'entente. Sans contredit, comme le prévoit l'AANB et comme nous l'enseignent toutes les traditions historiques, les gouvernements provinciaux ont été les premiers à imposer les ressources et si, dans l'intérêt national, le gouvernement fédéral doit percevoir plus des industries de ressources, il ne doit pas le faire de façon arbitraire et unilatérale. Le problème qui afflige les industries de ressources ne se résume pas en une vendetta contre l'Alberta. Il touche chacune des provinces canadiennes, car elles ont presque toutes d'importantes industries de ressources.

J'ai parlé à un membre respecté de l'autre endroit, qui a fait partie de la Chambre pendant longtemps et qui connaît bien l'organisation du gouvernement et sait que les provinces, en vertu de l'AANB, sont propriétaires des ressources. Il a répondu avec justesse que, même si les provinces en ont conservé la propriété, le pouvoir d'imposition fédéral, depuis 20 ou 25 ans, a effectivement diminué le contrôle qu'elles exercent sur les industries de ressource

#### Administration du pétrole—Loi

ces et en a fait surtout un domaine de compétence fédérale. En fait, le gouvernement fédéral s'est ingéré dans le domaine provincial par le biais du régime fiscal.

A mon avis, beaucoup de nos problèmes en tant que pays s'aggravent et atteignent de plus en plus de Canadiens, surtout ceux de l'Ouest qui deviennent extrêmement sceptiques quant aux avantages de la Confédération. Le gouvernement fédéral tente d'accaparer les impôts dans le domaine des ressources et dans d'autres tout en essayant de se débarrasser des programmes à frais partagés qui coûtent tellement cher, en abandonnant sa responsabilité dans ce secteur par l'octroi de quelques concessions fiscales aux provinces. Les incursions du gouvernement fédéral dans le domaine de l'imposition des ressources se sont révélées désastreuses pour l'industrie et pour le pays. Le *Globe and Mail* d'aujourd'hui donne à entendre que l'industrie minière de l'Ontario se trouve en mauvaise passe. M. O'Brien, selon le *Globe and Mail*, déclare:

«Il y a danger... que les sociétés minières du Canada qui se trouvent parmi les plus productives et les plus rentables au monde, fassent l'objet de mesures tentant visiblement de les dissuader de maintenir leur position.»

Il n'y a pas que l'industrie pétrolière qui puisse porter cette accusation contre le gouvernement fédéral. Bon nombre d'Albertains considèrent que le gouvernement n'a pas simplement trahi l'industrie pétrolière. Ce bill ne résoud nullement le problème fondamental auquel nous faisons face: quelle proportion des profits de la vente du pétrole doit aller au gouvernement et quelle proportion doit aller à l'industrie? On ne peut s'empêcher d'être d'accord, dans une certaine mesure avec le premier ministre de l'Ontario, qui s'est demandé pourquoi l'on augmenterait le prix du pétrole et du gaz, si le pourcentage de profit revenant à l'industrie pétrolière ne lui permettait pas de devenir productive et d'accroître ses travaux d'exploration.

● (1520)

Le ministre des Finances a reconnu hier, devant le comité des Finances, que la baisse des exportations de pétrole aux États-Unis augmenterait considérablement nos difficultés concernant la balance des paiements avec ce pays. Bien des Canadiens ont réclamé à cor et à cri la cessation des exportations aux États-Unis. Cette année seulement, cela nous coûterait peut-être un milliard de dollars en commerce d'exportation perdu. Ces mêmes Canadiens sont-ils prêts à assumer les conséquences de cette énorme perte?

Le ministre des Finances a dit que nous comptons sur des entrées de capitaux pour compenser le déficit de la balance des paiements, mais, si des capitaux viennent chez nous, ils accroîtront davantage la propriété étrangère de nos mines, de nos usines et de nos ressources. Ainsi, un mémoire présenté au comité des finances a révélé qu'un certain type de pétrole brut de la Saskatchewan est sur le point d'être exclu du marché des États-Unis à cause de la taxe à l'exportation. Il semble qu'à l'heure actuelle ce genre de brut ne peut être raffiné qu'à Minneapolis. Il ne peut être utilisé au Canada et pourtant la taxe à l'exportation a réduit son usage aux États-Unis. Voilà un exemple frappant de ce qui arrive lorsque nous appliquons les règles du gouvernement sans discernement.